

Réf: Dossier 242418

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHIOMA PIECES AUTO » en abrégé « C.P.A »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PK18
MARAHOUE, Lot 904, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 22 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHIOMA PIECES AUTO » en
abrégé « C.P.A »

Objet : VENTE DEPICES DETACHEES ; COMMERCE
GENERALE ; DIVERS ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension où le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PK18
MARAHOUE, Lot 904, Ilot 28

Dirigeant(s) Mme CHIKE EZE CHIOMA BRIDGET (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09753 du 01/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63518/GTCA/RC/2023 du 01/09/2023

